



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LE DOSSIER DU MONT-SAINTE-ANNE EST PRIORITAIRE

Château-Richer, le 16 octobre 2023 – La MRC de La Côte-de-Beaupré réitère sa volonté de soutenir le Mont-Sainte-Anne dans la réalisation de son plan d'investissement essentiel à la vitalité du territoire. De façon unanime, la mairesse et les maires des municipalités de la Côte-de-Beaupré réaffirment leur volonté de voir se concrétiser la modernisation des installations de l'ensemble de la destination de renommée internationale du Mont-Sainte-Anne.

Cette prise de position s'exprime notamment dans le contexte de la venue prochaine des jeux du Canada dans la région de Québec en 2027 et alors que des discussions productives se poursuivent entre les acteurs.

« Le plan d'investissement présenté par le propriétaire de la station Mont-Sainte-Anne doit être rapidement considéré par le gouvernement du Québec. À titre d'instance de proximité, la MRC pourra ainsi agir de façon encore plus tangible dans le dossier afin d'assurer le développement de la destination et favoriser les investissements », déclare M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré et maire de L'Ange-Gardien.

Le milieu fait partie de la solution

À l'unisson, les membres du Conseil de la MRC demandent à la Sépaq d'être associés à toute les réflexions concernant le futur de la station et que les décisions soient prises avec la collaboration de la MRC et des municipalités impliquées, conformément à leurs planifications locales et à la planification d'aménagement et de développement durable de la MRC.

Les membres du Conseil de la MRC expriment cette préoccupation pour la station de ski tout comme pour les terrains situés à son pourtour, qui sont présentement en litige et rappellent qu'ils doivent rester impliqués dans le processus de travail présentement en cours au gouvernement du Québec.

Citations

« La MRC est un acteur incontournable dans ces discussions. Nous avons un rôle crucial à jouer dans la concertation des partenaires régionaux et l'avenir de la destination Mont-Sainte-Anne. À l'aube de cette nouvelle saison touristique hivernale, ce dossier est prioritaire et nous tendons la main afin de contribuer et d'accélérer les pourparlers avec les parties prenantes », précise M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré et maire de L'Ange-Gardien.

« Le développement de notre municipalité est bloqué en raison de la situation actuelle. Il est grand temps que le gouvernement se tourne vers nous pour qu'ensemble nous trouvions des solutions immédiates et pérennes », insiste M. Pierre Renaud, maire de Beaupré.

« Le Mont-Sainte-Anne est depuis longtemps une source de fierté pour notre communauté et un attrait incontournable pour les amateurs de plein air, les athlètes et les touristes. Le gouvernement du Québec doit appuyer notre destination au même titre qu'il l'a fait dans d'autres régions du Québec », réclame pour sa part Mme Mélanie Royer-Couture, mairesse de Saint-Ferréol-les-Neiges.

À propos de la MRC de La Côte-de-Beaupré

La Municipalité régionale de comté (MRC) de La Côte-de-Beaupré a été créée en 1981 en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Elle est constituée des neuf municipalités locales et villes suivantes : Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer, Sainte-Anne-de-Beaupré, Beaupré, Saint-Ferréol-les-Neiges, Saint-Joachim, Saint-Tite-des-Caps et Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente, auxquelles s'ajoutent les territoires non organisés (TNO) Sault-au-Cochon et Lac-Jacques-Cartier qui couvrent 85 % de la superficie totale du territoire de la MRC. Entre fleuve et montagnes, en passant par les chutes et canyons, le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré recèle de nombreux attraits naturels, culturels, patrimoniaux et agrotouristiques exceptionnels !

- 30 -

Source :

MRC de la Côte-de-Beaupré | www.mrccotedebeaupre.com |

Contacts média:

Anne-Marie-A. Savoie | annemarie@fernandezcom.ca |

C 418 934-7448